



Communiqué de presse
17.11.2016

L'Agence de protection de l'environnement de Taïwan signe une convention avec le Cedre

Une délégation conduite par le Vice-ministre de l'environnement de Taïwan va signer une convention avec le Cedre pour développer la coopération dans le domaine des pollutions accidentelles des eaux. La signature aura lieu le 22 novembre 2016, dans les locaux du Cedre situés à Brest sur le Port du Moulin Blanc.

Une délégation de haut rang

La délégation, conduite par M Chan Shun Kuei, Vice-ministre de l'environnement de Taïwan sera constituée de trois membres de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) :

- M Jiunn-Horng Yeh, directeur général, qui signera la convention,
- M Shawn Shiuan-Wu Chang, chercheur en chef et directeur général adjoint,
- Mme Hsin-Chen Sung, spécialiste technique confirmée.

L'opportunité d'un nouvel élan

Stéphane Doll, directeur du Cedre, témoigne : « Depuis cinq ans, le Cedre forme chaque année, 25 ingénieurs et techniciens de l'Agence de protection de l'environnement de Taïwan aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. La signature de cette convention est une marque de confiance dans la qualité des prestations que le Cedre dispense ; elle va nous permettre de donner un nouvel élan à nos relations avec l'Agence. »

Le Cedre en bref

Domaine de compétence : conseil et expertise pour la gestion des pollutions accidentelles des eaux

Activités : soutien à l'intervention, planification d'urgence, formation, analyses, recherche, documentation

Périmètre d'intervention : France et international

Effectif : 50 docteurs, ingénieurs et techniciens

Budget annuel : 5 millions d'euros

Date de création : 25 janvier 1979

Localisation : 715 rue Alain Colas, Port du Moulin Blanc, Brest

